

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/03/2026 - 3035 - 1995 B 00202 - 400 726 048 - EXCO SOCODEC

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
11 MARS 2026
21000 DIJON

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/25	Valeurs nettes au 31/08/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	3 668 187	3 668 187		
Autres immobilisations incorporelles	456 013	456 013		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	275 417	280 540	-5 123	-1,83
Immobilisations corporelles en cours		8 333	-8 333	-100,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	24 790	24 790		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	38 830	50 830	-12 000	-23,61
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 423	19 423		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 482 660	4 508 116	-25 456	-0,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	3 571 890	3 286 802	285 088	8,67
Clients douteux, litigieux (3)	46 633	49 995	-3 362	-6,72
Provisions pour dépréciations des clients	-361 517	-260 634	-100 883	-38,71
Clients Factures à établir (3)	1 041 327	1 023 794	17 533	1,71
Personnel et comptes rattachés (3)	37 624	35 668	1 955	5,48
Créances fiscales et sociales (3)	189 778	130 229	59 549	45,73
Autres créances (3)	68 030	18 306	49 724	271,63
Groupe et associés (3)	52 787	50 601	2 185	4,32
Débiteurs divers (3)	111 502	11 828	99 675	842,73
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	400 000	806 910	-406 910	-50,43
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 062 017	1 408 912	-346 894	-24,62
Charges constatées d'avance(3)	228 583	142 657	85 926	60,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 448 655	6 705 068	-256 414	-3,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 931 314	11 213 184	-281 870	-2,51

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINE
LE 11 MARS 2026
Sous le n° B 3035

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/08/25	31/08/24	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 3 200 000)	3 200 000	3 200 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	195 948	195 948		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	320 000	320 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 866 703	1 827 368	39 334	2,15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	415 217	615 210	-199 993	-32,51
SITUATION NETTE	5 997 867	6 158 526	-160 658	-2,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 997 867	6 158 526	-160 658	-2,61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	115 288	154 955	-39 668	-25,60
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	13 633	12 717	915	7,20
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	370 745	211 336	159 409	75,43
Fournisseurs, factures non parvenues	332 010	569 127	-237 117	-41,66
Dettes fiscales et sociales	2 153 900	2 379 253	-225 353	-9,47
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	137 648	163 908	-26 260	-16,02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 810 223	1 563 361	246 862	15,79
TOTAL DETTES	4 933 447	5 054 658	-121 211	-2,40
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 931 314	11 213 184	-281 870	-2,51
(1) Dont à plus d'un an	77 188	65 899		
(1) Dont à moins d'un an	4 856 258	4 988 759		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 Au 31/08/25	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)	29 980		29 980	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 494	12 283	11 211	91,27
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 134		15 134	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	68 608	12 283	56 325	458,56
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 673	4 485	-812	-18,11
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 673	4 485	-812	-18,11
RÉSULTAT FINANCIER	64 935	7 798	57 137	732,67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	480 171	854 817	-374 646	-43,83
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 122	9 994	-873	-8,73
Sur opérations en capital	91 666		91 666	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		206 821	-206 821	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 787	216 815	-116 028	-53,51
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	15 819	47 397	-31 579	-66,63
Sur opérations en capital	20 384		20 384	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 202	47 397	-11 195	-23,62
RESULTAT EXCEPTIONNEL	64 585	169 418	-104 833	-61,88
Participation des salariés aux résultats	23 366	144 661	-121 295	-83,85
Impôt sur les bénéfices	106 173	264 364	-158 191	-59,84
TOTAL DES PRODUITS	13 326 499	13 138 545	187 954	1,43
TOTAL DES CHARGES	12 911 282	12 523 335	387 947	3,10
Bénéfice ou Perte	415 217	615 210	-199 993	-32,51

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 10 931 314,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 415 216,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La clientèle en actif immobilisé est évaluée à sa valeur d'achat ou d'apport.
Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.
Il est inscrit à l'actif pour une valeur de 3 668 187€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans ans
- Matériel de bureau	4 ans ans
- Mobilier	5 à 8 ans ans
- Logiciels	3 ans ans

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais accessoires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus des participations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires du cabinet se compose de prestations de services dans les domaines de l'expertise comptable et des missions accessoires ainsi que de l'audit, et du conseil.

Selon les normes en usage dans la profession, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

Un produit net partiel a été pris en compte sur les opérations partiellement exécutées que les cocontractants ont acceptés.

Les travaux en cours correspondant à l'exécution partielle du contrat ont été évalués conformément aux principes décrits ci dessus, la contrepartie du produit net partiel constaté, qui figure dans le compte de résultat pour 867 773 euros, a été rattachée aux créances clients.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
CLIENTELE	92 258		3 575 659	3 668 187
TUP			456 013	456 013
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	92 258		4 031 672	4 124 200
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	4 124 200			

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 297 095			
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	782 697		48 250	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	117 942			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	907 201		69 023	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours	8 333			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	1 816 173		117 273	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		24 790			
	Autres titres immobilisés		50 830			
	Prêts et autres immobilisations financières		19 423			
		TOTAL	95 043			
		TOTAL GENERAL	6 208 311		117 273	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 297 095	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers	1 388		829 559	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	29 000		88 942	
		Mat. bureau, inform., mobilier			976 224	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours	8 333			
	Avances et acomptes					
		TOTAL	8 333	30 388	1 894 725	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				24 790	
	Autres titres immobilisés		12 000		38 830	
	Prêts & autres immob. financières				19 423	
		TOTAL	12 000		83 043	
		TOTAL GENERAL	8 333	42 388	6 274 863	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société Exco Socodec à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour la société Exco Socodec par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société Exco Socodec doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Le 4 novembre 2024 Mademoiselle Elodie REMOISSENET a assigné en annulation de cession de parts sociales et réparations la société EXCO SOCODEC.

Le cabinet conteste sa mise en cause et a confié la gestion de ce litige à son avocat et a déclaré cette assignation auprès de sa compagnie d'assurance.

Il est reproché au cabinet d'être intervenu à titre de conseil dans l'opération contestée : ce que nous contestons fermement, et dans ce cadre nous considérons que le risque de condamnation est faible.

La prochaine audience au tribunal de commerce de Dijon est fixée courant du premier trimestre 2026.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	Brute			Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ACTIGESTION - 0 Parc Valmy 37 A avenue Françoise GIROUD 21000 DIJON - 919549691	30 000	20 582	49,00	14 990	14 990			1 324 852	240 974	29 980
Observations	31/08/2025									
EXCO SOCOJURA - 350 rue Léon et Georges BAZINET 39300 CHAMPAGNOLE - 930483912	20 000		49,00	9 800	9 800	50 288		383 444	-43 216	
Observations	31/08/2025 1er bilan									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, Indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, Indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, Indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	19 423		19 423
		Clients douteux ou litigieux	46 633		46 633
		Autres créances clients	4 613 217	4 613 217	
ACTIF CIRCULANT		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	37 624	37 624	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques	72 990	72 990	
		Etat & autres	113 288	113 288	
		coll. publiques	3 500	3 500	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	52 787	52 787	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	179 533	179 533	
	Charges constatées d'avance	228 583	228 583		
	TOTAUX	5 367 577	5 301 521	66 056	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	228 583
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	228 583

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 041 327
Autres créances	40 238
Disponibilités	
TOTAL	1 081 566

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	115 288	38 099	77 188	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	702 755	702 755		
Personnel & comptes rattachés	616 873	616 873		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	532 787	532 787		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	953 185	953 185		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	51 055	51 055		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	13 633	13 633		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	137 648	137 648		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 810 223	1 810 223		
TOTAUX	4 933 447	4 856 258	77 188	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 100			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	94 735			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		1 810 223
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 810 223

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		181
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		332 010
Dettes fiscales et sociales		946 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		49 081
TOTAL DES CHARGES À PAYER		1 327 430

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 285 936,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,40 %
Table de mortalité	INSEE 2025
Départ volontaire à	62 ans

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titres de cet exercice.

Engagement à moins d'un an : 2 828€

de 1 à 5 ans : 77 182€

de 6 à 10 ans : 67 240€

de 11 à 20 ans : 78 410€

de 21 à 30 ans : 43 797€

plus de 30 ans : 16 479€

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	15 000			300 000		315 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	15 000			300 000		315 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	15 000			300 000		315 000

LES EFFECTIFS

	31/08/2025	31/08/2024
Personnel salarié :	103,00	103,00
Ingénieurs et cadres	45,00	36,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	58,00	67,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	20 384	21 666
CESSION CLIENTELE		70 000
SOLDE CREANCES/DETTES ANTERIEURES	938	9 122
CONTROLE URSSAF	14 881	
TOTAL	36 203	100 788

11 MARS 2026

EXCO SOCODEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 200 000 euros 21000 DIJON
 Siège social : 51, avenue Françoise Giroud - 21000 DIJON
 400 726 048 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 DECEMBRE 2025**Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025****EXTRAIT DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité de Direction, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 415 216,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 415 216,81 euros

Affecté :

- A titre de dividendes aux associés à hauteur de : 411 339,50 euros
soit 2,75 euros par action
- Au compte « autres réserves » pour le solde soit : 3 877,31 euros
qui sera ainsi porté à 1 870 580,23 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Les associés sont informés :

- que les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- que peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif est possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

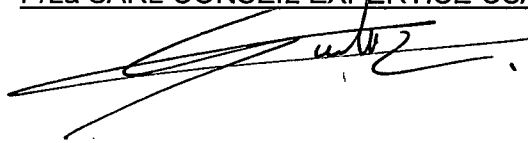
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 411 339,50 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2025

Cette résolution est adoptée par : 149.573 voix pour
 voix contre
 abstentions

Pour certification conforme – La Présidente
 Madame Christel SADOINE
 P/La SARL CONSEIL EXPERTISE CSA

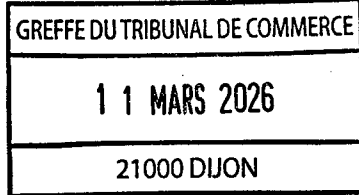




ELBEUF
11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG
56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD
62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00



EXCO SOCODEC

51 Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société EXCO SOCODEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCO SOCODEC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les produits nets partiels sur travaux encours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 08 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

Bénédicte BREANT DELIENS

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/25	Valeurs nettes au 31/08/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	3 668 187	3 668 187		
Autres immobilisations incorporelles	456 013	456 013		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	275 417	280 540	-5 123	-1,83
Immobilisations corporelles en cours		8 333	-8 333	-100,00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	24 790	24 790		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	38 830	50 830	-12 000	-23,61
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 423	19 423		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 482 660	4 508 116	-25 456	-0,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	3 571 890	3 286 802	285 088	8,67
Clients douteux, litigieux (3)	46 633	49 995	-3 362	-6,72
Provisions pour dépréciations des clients	-361 517	-260 634	-100 883	-38,71
Clients Factures à établir (3)	1 041 327	1 023 794	17 533	1,71
Personnel et comptes rattachés (3)	37 624	35 668	1 955	5,48
Créances fiscales et sociales (3)	189 778	130 229	59 549	45,73
Autres créances (3)	68 030	18 306	49 724	271,63
Groupe et associés (3)	52 787	50 601	2 185	4,32
Débiteurs divers (3)	111 502	11 828	99 675	842,73
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	400 000	806 910	-406 910	-50,43
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 062 017	1 408 912	-346 894	-24,62
Charges constatées d'avance(3)	228 583	142 657	85 926	60,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 448 655	6 705 068	-256 414	-3,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 931 314	11 213 184	-281 870	-2,51

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COGEBIS ADEC EUROPE
S A R L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace - B.P.413
70504 ELOEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 305 501 097 00064

PASSIF	Valeurs au 31/08/25	Valeurs au 31/08/24	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 3 200 000)	3 200 000	3 200 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	195 948	195 948		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	320 000	320 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 866 703	1 827 368	39 334	2,15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	415 217	615 210	-199 993	-32,51
SITUATION NETTE	5 997 867	6 158 526	-160 658	-2,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 997 867	6 158 526	-160 658	-2,61
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	115 288	154 955	-39 668	-25,60
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	13 633	12 717	915	7,20
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	370 745	211 336	159 409	75,43
Fournisseurs, factures non parvenues	332 010	569 127	-237 117	-41,66
Dettes fiscales et sociales	2 153 900	2 379 253	-225 353	-9,47
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	137 648	163 908	-26 260	-16,02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 810 223	1 563 361	246 862	15,79
TOTAL DETTES	4 933 447	5 054 658	-121 211	-2,40
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 931 314	11 213 184	-281 870	-2,51
(1) Dont à plus d'un an	77 188	65 899		
(1) Dont à moins d'un an	4 856 258	4 988 759		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

	Du 01/09/24 Au 31/08/25	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	13 042 941	12 617 667	425 274	3,37
Montant net du chiffre d'affaires	13 042 941	12 617 667	425 274	3,37
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	72 417	59 459	12 957	21,79
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	41 330	232 047	-190 717	-82,19
Autres produits	417	274	143	52,08
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 157 104	12 909 447	247 657	1,92
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	5 144 435	4 719 139	425 296	9,01
Impôts, taxes et versements assimilés	163 316	156 305	7 011	4,49
Salaires et traitements	5 108 610	4 949 655	158 955	3,21
Charges sociales	2 057 275	1 977 710	79 566	4,02
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	102 183	120 831	-18 647	-15,43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	142 213	78 105	64 108	82,08
Dotations aux provisions				
Autres charges	23 836	60 684	-36 848	-60,72
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 741 868	12 062 429	679 440	5,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	415 236	847 018	-431 783	-50,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 Au 31/08/25	Du 01/09/23 Au 31/08/24	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	29 980		29 980	
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 494	12 283	11 211	91,27
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 134		15 134	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	68 608	12 283	56 325	458,56
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 673	4 485	-812	-18,11
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 673	4 485	-812	-18,11
RÉSULTAT FINANCIER	64 935	7 798	57 137	732,67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	480 171	854 817	-374 646	-43,83
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	9 122	9 994	-873	-8,73
Sur opérations en capital	91 666		91 666	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		206 821	-206 821	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 787	216 815	-116 028	-53,51
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	15 819	47 397	-31 579	-66,63
Sur opérations en capital	20 384		20 384	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	36 202	47 397	-11 195	-23,62
RESULTAT EXCEPTIONNEL	64 585	169 418	-104 833	-61,88
Participation des salariés aux résultats	23 366	144 661	-121 295	-83,85
Impôt sur les bénéfices	106 173	264 364	-158 191	-59,84
TOTAL DES PRODUITS	13 326 499	13 138 545	187 954	1,43
TOTAL DES CHARGES	12 911 282	12 523 335	387 947	3,10
Bénéfice ou Perte	415 217	615 210	-199 993	-32,51

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 10 931 314,22 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 415 216,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La clientèle en actif immobilisé est évaluée à sa valeur d'achat ou d'apport.
Selon le règlement ANC 2015-06, le fonds commercial a une durée présumée illimitée.
Il est inscrit à l'actif pour une valeur de 3 668 187€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans ans
- Matériel de transport	4 ans ans
- Matériel de bureau	4 ans ans
- Mobilier	5 à 8 ans ans
- Logiciels	3 ans ans

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais accessoires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus des participations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

Le chiffre d'affaires du cabinet se compose de prestations de services dans les domaines de l'expertise comptable et des missions accessoires ainsi que de l'audit, et du conseil.

Selon les normes en usage dans la profession, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont évaluées à leur valeur de réalisation nette et sont inscrites au bilan en factures à établir.

Un produit net partiel a été pris en compte sur les opérations partiellement exécutées que les cocontractants ont acceptés.

Les travaux en cours correspondant à l'exécution partielle du contrat ont été évalués conformément aux principes décrits ci dessus, la contrepartie du produit net partiel constaté, qui figure dans le compte de résultat pour 867 773 euros, a été rattachée aux créances clients.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
CLIENTELE	92 258		3 575 659	3 668 187
TUP			456 013	456 013
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	92 258		4 031 672	4 124 200
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				4 124 200

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	4 297 095		
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		782 697		48 250
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		117 942		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		907 201		69 023
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours			8 333		
Avances et acomptes					
		TOTAL	1 816 173		117 273
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		24 790		
	Autres titres immobilisés		50 830		
	Prêts et autres immobilisations financières		19 423		
			TOTAL	95 043	
		TOTAL GENERAL	6 208 311		117 273

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. Incorporelles	TOTAL			4 297 095	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers			1 388	829 559	
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport			29 000	88 942	
	Mat. bureau, inform., mobilier				976 224	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours		8 333				
Avances et acomptes						
		TOTAL	8 333	30 388	1 894 725	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				24 790	
	Autres titres immobilisés			12 000	38 830	
	Prêts & autres immob. financières				19 423	
			TOTAL		12 000	83 043
		TOTAL GENERAL	8 333	42 388	6 274 863	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles	172 895			172 895
TOTAL	172 895			172 895
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels				
Autres Immo corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	684 904	16 880	510	701 275
Matériel de transport	66 960	17 365	9 495	74 830
Mat. bureau et Informatiq., mob.	775 266	67 938		843 204
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 527 130	102 183	10 004	1 619 309
TOTAL GENERAL	1 700 025	102 183	10 004	1 792 204

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	260 634	142 213	41 330	361 517	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		260 634	142 213	41 330	361 517
TOTAL GÉNÉRAL		260 634	142 213	41 330	361 517
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		142 213	41 330	
Dont dotations & reprises					
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture il existe, pour la société, une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la charge que la société pourrait avoir à supporter pour éteindre cette obligation. Lorsqu'aucune estimation fiable ne peut être déterminée, aucune provision n'est comptabilisée.

A la date de clôture, la société est impliquée dans une procédure contentieuse. La société conteste les demandes formulées à son encontre et estime, au vu des éléments disponibles, que le risque de condamnation est très faible. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ACTIGESTION - 0 Parc Valmy 37 A avenue Françoise GIROUD 21000 DIJON - 919549691	30 000	20 582	49,00	14 990	14 990			1 324 852	240 974	29 980
Observations	31/08/2025									
EXCO SOCOJURA - 350 rue Léon et Georges BAZINET 39300 CHAMPAGNOLE - 930483912	20 000		49,00	9 800	9 800	50 288		383 444	-43 216	
Observations	31/08/2025 1er bilan									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Informations financières (5)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
			Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	19 423		19 423
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	46 633		46 633
	Autres créances clients	4 613 217	4 613 217	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	37 624	37 624	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	72 990	72 990	
	Etat & autres coll. publiques	113 288	113 288	
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 500	3 500	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	52 787	52 787		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	179 533	179 533		
Charges constatées d'avance	228 583	228 583		
TOTAUX		5 367 577	5 301 521	66 056
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		228 583
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	228 583

PRODUITS À RECEVOIR
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 041 327
Autres créances	40 238
Disponibilités	
	TOTAL
	1 081 566

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	149 578,00	21,39
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	149 578,00	21,39

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d' 1 an à l'origine	115 288	38 099	77 188	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	702 755	702 755		
Personnel & comptes rattachés	616 873	616 873		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	532 787	532 787		
Etat & autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	953 185	953 185		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	51 055	51 055		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	13 633	13 633		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	137 648	137 648		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 810 223	1 810 223		
TOTAUX	4 933 447	4 856 258	77 188	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 100			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	94 735			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 810 223
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 810 223

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 010
Dettes fiscales et sociales	946 158
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	49 081
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 327 430

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 285 936,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,40 %

Table de mortalité INSEE 2025

Départ volontaire à 62 ans

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titres de cet exercice.

Engagement à moins d'un an : 2 828€

de 1 à 5 ans : 77 182€

de 6 à 10 ans : 67 240€

de 11 à 20 ans : 78 410€

de 21 à 30 ans : 43 797€

plus de 30 ans : 16 479€

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	15 000			300 000		315 000
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	15 000			300 000		315 000
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	15 000			300 000		315 000

LES EFFECTIFS

	31/08/2025	31/08/2024
Personnel salarié :	103,00	103,00
Ingénieurs et cadres	45,00	36,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	58,00	67,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

EXCO - SAS EXCO SOCODEC

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	20 384	21 666
CESSION CLIENTELE		70 000
SOLDE CREANCES/DETTES ANTERIEURES	938	9 122
CONTROLE URSSAF	14 881	
TOTAL	36 203	100 788